

C. E. E. S. I.

343, Bld Romain Rolland

13009 - MARSEILLE

Paris, le 16/11/1978

COMPTE RENDU DE LA REUNION T D S

TENUE AU CIGREF le 14/11/78

Participants :

CIGREF : MM. PELLETIER

BRUNO

C d F : MM. PENNEC

BOUCLY

LOTTE

CEESI : M. ASSABGUI.

Objet :

- 1 - Cahier des charges de l'étude "Entreprise"
- 2 - Planning et points divers relatifs à l'organisation de l'étude
- 3 - Etapes à venir.

.../...

Déroulement :

Le début de la réunion est consacré à une récapitulation des éléments de planning de l'étude et à l'état de l'organisation de son démarrage par l'équipe C d F.

Les trois points de l'ordre du jour cités ci-dessus, sont ensuite successivement traités.

0 - Introduction et rappels :

a - M. PENNEC présente M. BOUCLY et M. LOTTHE du Service Central du Personnel de C d F, qui travailleront à l'étude sous sa direction.

b - M. PELLETIER rappelle les échéances principales de l'étude :

- le 15 décembre : énoncé de l'évaluation budgétaire correspondant aux travaux et expérimentations à prévoir pour 1979 ;
- le 15 janvier : Rapport final de l'étude ;
- le 15 février : Démarrage des travaux préparatoires à l'expérimentation.

M. ASSABGUI confirme la nécessité de respecter les deux premières échéances citées. En ce qui concerne la date de démarrage des travaux préparatoires à l'expérimentation, il estime prématuré de la fixer dans l'état actuel des investigations. La Direction du CEESI la discutera et l'arrêtera en accord avec les différentes parties prenantes au vu des résultats (systèmes envisagés et problèmes correspondants) de l'étude en cours.

c - Au sujet du démarrage de l'étude, M. PENNEC indique que trois ensembles d'analyses ont été envisagés au sein de C d F :

- celles relatives aux Houillères du Centre-Midi ;
- celles relatives au siège social de C d F, en tant qu'établissement (environ 500 personnes) ;
- celles relatives au "groupe statistiques" du siège : ce groupe centralise les statistiques constituées au sein des filiales du groupe et assure, pour la fourniture des statistiques, l'interface avec les organismes sociaux.

La liste des établissements du groupe RHONE-POULENC qui seront pris en compte dans le cadre de l'étude n'est pas encore arrêtée. M. KIT, (absent de la réunion), ayant préféré passer par sa hiérarchie pour les prises de contact à prévoir, a émis une note interne à RHONE-POULENC dans ce sens. Il espère avoir une réponse en retour à cette note avant le 20/11/78 (point rediscuté sous les titres 2 et 3 de l'ordre du jour).

.../...

.../...

## 1 - Cahier des charges de l'étude :

Le cahier des charges de l'étude attendus par le CEESI, est exposé et discuté dans son ensemble puis dans son détail.

Le modèle d'analyse adopté en définitive par l'ensemble des participants figure ci-joint en annexe.

La portée de l'étude en termes de "bordereaux" est également discutée.

Le problème de l'inclusion éventuelle des Caisses de Retraites est alors longuement abordé.

C d F souligne l'importance de cette prise en compte. M. PENNEC et M. LOTTHE pensent que c'est probablement au niveau des transmissions aux Caisses de Retraites Complémentaires que se situent les coûts les plus importants pour les entreprises. Ils s'interrogent en conséquence sur la possibilité d'exclure de l'étude les Caisses Complémentaires.

M. ASSABGUI indique que la prise en compte des flux d'informations à destination des Caisses Complémentaires n'est pas exclue par le CEESI, mais que ce dernier a été conduit, dans un souci de réalisme, à les situer à un second niveau d'investigations, correspondant à des expérimentations dépassant le cadre de celles envisageables en 1979, et donc le cadre de l'étude en cours.

La complexité du problème pour les Caisses Complémentaires provient de leur nombre et de leur système d'adhésion.

Lorsqu'une entreprise adhère à une Caisse de Retraites Complémentaires, elle choisit, parmi un certain nombre d'options, celles correspondant à sa "politique sociale" (choix d'un taux parmi ceux proposés par la Caisse, et non obligatoires).

Il en résulte qu'il n'existe pas de système d'adhésion unique à une Caisse donnée pour l'ensemble de ses adhérents.

L'équivalent de taux attachés à la notion de catégorie au sein de la Sécurité Sociale est un ensemble de paramètres et de données attachés à un couple Entreprise-Caisse de Retraite .

La dimension du problème technique posé pour les Caisses de Retraites Complémentaires est toute autre que celle du problème technique que poserait la mise sur pied d'un système éventuel coopératif de traitement des données DAS et BRC, par exemple.

.../...

.../...

## 2 - Planning et points divers relatifs à l'organisation de l'étude :

Le déroulement de l'étude avait été évoqué au début de la réunion :

- a - enquête auprès des deux groupes pilotes (RHONE-POULENC et C d F) ;
- b - synthèse ;
- c - enquête auprès de l'ensemble des groupes retenus dans le "panel" (A.P., P.U.K., SHELL, B.S.N., STE GENERALE) ;
- d - synthèse d'ensemble, étude des scénarios envisageables, des actions correspondantes pour 1979 et des enveloppes budgétaires correspondantes le 15 décembre.

L'enquête, auprès de C d F et RHONE-POULENC, devrait être terminée aux alentours du 24 novembre.

La synthèse des analyses réalisées auprès de ces deux groupes doit être discutée au cours d'une réunion commune aux équipes "entreprise et administration" (date finalement retenue : le 27 novembre prochain). Cette synthèse prendra la forme d'une description de l'existant à valider auprès des autres groupes cités en c -, ci-dessus, (entre le 27 novembre et le 7 décembre par exemple).

La nécessité de tenir ces dates très rapprochées entraîne celles :

- a - d'obtenir, le plus rapidement possible, la liste des entreprises du groupe RHONE-POULENC et les introductions correspondantes de M. KIT.

Il est convenu que M. PENNEC relancerait M. KIT avant la fin de la semaine et qu'en cas d'impossibilité de démarrer les interviews au sein de RHONE-POULENC le lundi 20 novembre, il en prévient le CIGREF et le CEESI immédiatement.

- b - que les réunions avec les autres entreprises à visiter soient dès à présent organisées et planifiées (ne pas attendre la réunion du 27 novembre pour ce faire).

## 3 - Etapes à venir :

Il est convenu pour le très court terme :

- a - qu'une réunion de l'ensemble des participants à l'étude soit tenue le 27 novembre au CIGREF

(voir, ci-dessous, l'ordre du jour) ;

.../...

.../...

A ces complexités techniques, il faut évidemment ajouter celles des structures d'accueil et des négociations correspondantes.

Le CEESI a, donc, décidé de sérier les difficultés en traitant, d'abord et complètement, le problème pour les bordereaux cités lors de la précédente réunion, celui relatif aux Caisses Complémentaires pouvant être ensuite abordé dans le cadre des structures qui seront créées au cours de la première étape du projet TDS.

Au terme de la discussion intervenue, il est conclu que :

a - rappel :

les bordereaux DAS, BRC, ASSEDIC, et ceux correspondants aux transmissions statistiques seraient analysés complètement (voir détails en annexe).

b - Caisses de Retraites Complémentaires :

il est décidé que les documents destinés aux Caisses de Retraites Complémentaires seraient complètement recensés au sein des entreprises visitées. Les ensembles d'informations communs aux bordereaux des Caisses et à ceux cités en a - seraient repérés.

Une analyse plus complète des bordereaux des Caisses Complémentaires serait envisagée et, le cas échéant, abordée dans le cadre de l'étude si le temps et les disponibilités entre le 15 décembre et le 15 janvier prochains le permettent.

Il est entendu, ce faisant, que le problème des Caisses de Retraites Complémentaires n'est pas à emettre du futur système dans son ensemble, mais il est convenu de considérer les réalisations éventuelles le concernant comme à prévoir pour une étape ultérieure à celle des expérimentations de 1979.

La nature des résultats à fournir pour le 15 décembre est enfin évoquée par C d F à qui la date du 15 décembre paraît trop rapprochée pour une évaluation financière précise.

Il est rappelé, pour conclure, sur le Cahier des Charges de l'étude, que le CEESI attend pour le 15 décembre une évaluation de l'enveloppe budgétaire correspondant aux actions à prévoir pour 1979.

Il ne s'agit pas d'une étude analytique de coûts se rapportant à des projets complètement définis, mais d'une évaluation reposant sur la formulation de scénarios plausibles pour le moyen et le long termes, et sur la description des actions correspondantes à prévoir pour 1979.

.../...

.../...

- b - que les contacts avec RHONE-POULENC soient activés le plus rapidement possible ;
- c - que M. PENNEC et M. ASSABGUI resteront en contact téléphonique étroit et décideront, au début de la semaine du 20 novembre, de l'opportunité, de l'objet et des modalités d'une éventuelle réunion (entre-eux), à tenir avant la réunion générale du 27 novembre ;
- d - que M. BRUNO établira la liste des interlocuteurs (A.F., P.U.K., etc...) à rencontrer entre le 27 novembre et le 7 décembre ;
- e - que cette liste soit exploitée, au fur et à mesure de sa constitution, par M. PENNEC qui prendra les rendez-vous avec ses futurs interlocuteurs le plus rapidement possible ;
- f - ordre du jour de la réunion du 27 novembre :
  - résultats des deux pilotes (C d F et RHONE-POULENC)
  - rencontre entre les analyses respectives des équipes "entreprise" et "administration"
  - examen des dates de réunion avec les autres entreprises à visiter
  - réorientation éventuelle de tel ou tel aspect des analyses à conduire entre le 27 novembre et le 15 décembre.

## A N N E X E

La présente annexe décrit le contenu des analyses techniques attendues par le CEESI relatives aux bordereaux

- D.A.S.
- B.R.C.
- A.S.S.E.D.I.C.
- STATISTIQUES

remplis par chacune des entreprises visitées.

\* \* \*

### 0 - Généralités :

Les analyses à conduire devront permettre de parvenir à une vue d'ensemble des données concernées et de leur traitement, allant de leur introduction à leur sortie sur les bordereaux.

On s'intéressera, en conséquence :

- 1 - au bordereau et à sa constitution
- 2 - à la saisie des données
- 3 - au traitement des données
- 4 - au schéma général de circulation des documents.

Le canevas d'analyse adopté par les participants à la réunion devra s'appliquer à des groupes cohérents de rubriques (cohérents du point de vue de leurs caractéristiques). Le découpage en rubriques pourra différer, le cas échéant, de celui des bordereaux.

Il est évident qu'au volet de description analytique des flux d'informations, selon le modèle ci-après, l'équipe chargée de l'étude devra ajouter ses conclusions et synthèses ; la forme de ces dernières a été laissée libre (rapprochement des bordereaux et des flux, écueils à prévoir dans le cadre de la modification de tel ou tel aspect des procédures actuelles des chaînes analysées, etc... ).

.../...

.../...

Disons, pour finir ces généralités, qu'il a été décidé que le problème des coûts des procédures actuelles ne serait étudié de manière précise qu'entre le 15 décembre et le 15 janvier prochains ; ce n'est, en effet, que par rapport à des scénarios envisageables, et de manière relative, que ces coûts peuvent être appréhendés. Les isoler de l'ensemble des coûts de gestion de l'entreprise, dans l'absolu, est à priori inenvisageable.

\* \* \*

POUR CHACUN DES GROUPES DE  
RUBRIQUES IDENTIFIES :

1 - Le bordereau et sa constitution :

- a - catégories des salariés pour lesquels le bordereau est rempli ;
- b - périodicité et date limite de la transmission
  - étalement dans le temps de l'élaboration ;
- c - rubriques ou sous-groupes de rubriques faisant l'objet d'une édition automatisée ;
- d - rubriques ou sous-groupes de rubriques faisant l'objet d'une édition manuelle ;
- e - recyclages : rubriques concernées, procédures utilisées ;
- f - service Fournisseur :
  - par qui le bordereau est-il transmis ? ;
  - selon quelle procédure, le remplissage est-il effectué ?  
(part du service Fournisseur dans la création et les agrégations - voir § 4) ;

.../...



.../...

**g - glossaire des rubriques :**

joindre au dossier les notices d'explications et les modes de remplissage des bordereaux ;  
Pour toute rubrique non-complètement explicitée dans les documents joints, donner les définitions et les précisions qui s'imposent.

**2 - Saisie des données :**

Pour chaque rubrique ou sous-groupe de rubriques, la saisie sera analysée

**a - dans sa périodicité**

**b - dans sa spécificité :** les données sont-elles saisies en vue du remplissage du bordereau uniquement et sont-elles spécifiques donc à ce dernier ou sont-elles entrées dans le cadre de procédures de gestion autres ; lesquelles ?

**c - cadre dans lequel les données sont saisies :** pour chaque rubrique ou sous-groupe cohérent de rubriques, expliciter les indications relatives aux procédures données en b - (service responsable de la saisie, périodicité, etc...).

**3 - Traitement des données :**

Les grands modules de gestion automatisés seront recensés dans leur ensemble. La distinction fondamentale suivante sera effectuée :

- données stockées (nombre d'enfants, par exemple)

- données calculées (plafond annuel, par exemple).

Pour les données calculées, la spécificité des traitements sera explicitée (dans le même esprit que celle de la saisie en 2 -) : les calculs réalisés pour les besoins du bordereau seront distingués des autres.

**4 - Schéma général de circulation des documents :**

En 1 - f - aura été entamée l'analyse du circuit relatif à la transmission de documents depuis leur lieu de création jusqu'à l'administration destinataire.

Ce schéma général de circulation des documents sera récapitulé dans son ensemble et détaillé autant que faire se peut.